

LETTRE DE BENJAMIN ROSOUX

Salut à tous,

C'est après trois semaines de décompression et un temps de réflexion, de lecture intensive de tout ce qui s'est dit sur cette affaire pendant que nous étions au trou, que j'entame l'écriture de cette lettre.

Je suis sorti de Fresnes voilà un peu plus de trois semaines maintenant, un peu déboussolé. Je ne m'attendais plus à être libéré aussi vite devant ce qui semblait être un traquenard si bien orchestré.

Retrouver l'air du dehors et l'horizon du monde ont bien sûr été un grand soulagement, on s'habitue si vite à voir son existence bornée par des murs et des grilles, qu'il semble que ça fait des siècles quand bien même ça ne fait au fond que 2 ou 3 semaines. Je remercie du fond du cœur tous ceux qui se sont démenés pour nous sortir de là. Je suis sûr que malgré tout l'arbitraire qui entoure les décisions de justice, cette pression nourrie par les comités, les parents, amis et tous ceux qui ont senti à raison que cette affaire les concernait au plus près a eu un effet conséquent. J'aurais aimé pouvoir le faire d'une seule voix avec mes camarades co-inculpés mais comme vous le savez il nous est interdit de rentrer en contact d'une quelconque manière sous peine notamment de retourner en prison.

Mais je suis hanté d'une certitude : cette libération relève d'une «chance» inespérée, chance qui remonte à loin, celle d'une part d'être né blanc, d'avoir eu l'opportunité d'être diplômé, d'avoir des parents et des amis issus de cercles «privilegiés» dont la mobilisation a sans nul doute plus de chance d'être entendue que si j'étais né ailleurs et dans un autre milieu. Je suis hanté bien sûr par le fait que deux de mes amis et camarades soient toujours incarcérés pour des motifs aussi rocambolesques, mais aussi par la pensée que des centaines d'autres personnes croisées notamment au cours de ma courte détention n'ont jamais eu cette «chance» et pour cause. Les prisons françaises ont englouti au cours des dernières années toute une frange de la jeunesse de ce pays, cette frange jugée inassimilable, sans cesse harcelée, toujours «déjà condamnée» et qui refuse toujours de rentrer dans les rangs étouffés de cette société. Un fait saute aux yeux quand on fréquente les cours de prison, une très claire majorité de détenus est composée par des jeunes des quartiers populaires, dont certains ont été abonnés aux séjours en prison. On remarque aussi le nombre effarant de personnes détenues, pour des périodes souvent très longues, sous le régime de la détention provisoire, régime dit «exceptionnel». 6 mois, 9 mois, 1 an, 2 ans, 3 ans, sans procès et bien souvent sans preuve tangible. C'est qu'il est sans doute plus compliqué d'avoir des 'témoignages de moralité', des garanties de représentation recevables quant on vient de Villiers-le-Bel, Aubervilliers ou Bagneux, quand vos parents sont considérés comme étrangers, qu'ils ne maîtrisent pas la langue des magistrats et des media ou quand ils ne justifient pas d'une activité professionnelle stable et surtout reconnue.

Pas de misérabilisme toutefois, la solidarité se forge aussi derrière les murs des prisons, la politique pénale de ce gouvernement est en train de fabriquer une bombe à retardement. Plus on bourrera jusqu'à la gueule les geôles de ce pays, plus des destins vont s'y croiser et dresser des ponts entre tous ces milieux si savamment séparés à l'extérieur. Le rapprochement entre les traitements politiques, policiers et médiatiques (cette triade tend à devenir une expression consacrée, peut être faudrait-il penser à les fusionner officiellement !), de l'affaire de Tarnac et celle de Villiers-Le-Bel l'année dernière est pertinente à plus d'un titre...

Novembre 2005 (Clichy sous Bois), CPE, élection présidentielle, Villiers-le-Bel, LRU, ... deux parties de la jeunesse que tout a priori oppose, nourrissent conjointement la paranoïa du pouvoir.

La réponse ne se fait pas attendre et prend les mêmes traits. D'un côté «lutte contre le règne des bandes» pour justifier la répression dans les quartiers après les émeutes, de l'autre, fabrication de toutes pièces d'une «mouvance anarcho-autonome», de «groupuscules d'ultra-gauche», comme repoussoirs à la révolte diffuse qui essaime au fil des mouvements de la jeunesse étudiante ou «précaire». Dans les deux cas, une politique de communication de longue haleine pour dessiner les contours de «l'ennemi intérieur», qui débouche bruyamment sur des opérations coup de poing sur-médiatisées. Démonstrations de force démesurées, curées médiatiques, embastillements purs et simples. Faut-il le rappeler, outre les inculpés et incarcérés multiples de novembre 2005, cinq personnes sont toujours incarcérées après le coup de filet de Villiers-le-Bel et attendent un procès qui ne vient pas, faute de preuves. Aujourd'hui c'est notre tour, mais la chasse aux dits «anarcho-autonomes» est ouverte depuis plus d'un an, six personnes au moins ont déjà été interpellées et entendues devant les juridictions anti-terroristes depuis décembre 2007 pour des faits ou des suspicions qui n'avaient jamais relevé d'un tel régime juridique jusque là. L'état se resserre et tous les coups semblent désormais permis. Il a déjà été développé largement dans les communiqués des comités de soutien à quel point le recours aux outils de l'anti-terrorisme représente un glissement significatif des procédés de gouvernement et de la «gestion» de la contestation. Des scénarii déjà vus dans plusieurs pays au cours des dernières années (USA, Royaume-Uni, Allemagne, Italie...) débarquent avec fracas en France et signent l'entrée dans un régime où l'exception devient la règle. Ces procédures n'ont la plupart du temps rien à voir avec le «terrorisme» et ce quelle que soit la définition qu'on en donne, elle répondent à la logique millénaire de «en réprimer un pour en apeurer cent». En d'autres temps on en aurait pendu «quelques-uns» à l'entrée de la ville, pour l'exemple.

Dans notre cas, il est très vite apparu que «l'affaire des sabotages de la SNCF» n'était qu'un prétexte opportun pour déployer au grand jour une opération de communication et de «neutralisation préventive» prévue de longue date (depuis l'arrivée de MAM au ministère de l'intérieur). La rapidité de la mise en branle de «l'opération Taïga» et l'absence quasi totale d'éléments matériels au dossier, même après les perquisitions et les interrogatoires croisés, dévoile très vite à qui n'est pas occupé à hurler avec les loups, la grossièreté du montage policier. Il aura pourtant été fait de sévères efforts d'assaisonnement de cette histoire un peu fadasse, un «groupuscule en rupture de ban et s'adonnant à la clandestinité»,

un «chef incontesté», son «bras droit», ses «lieutenants», des «relations amicales» ménagées dans le village par «pure stratégie». Mais rien n'y fait les gens croient définitivement et heureusement plus «à ce qu'ils vivent qu'à ce qu'ils voient à la télé».

Une fois répondu pour chacun à la question de sa participation ou non aux «actes de dégradation» sur les caténaires de la SNCF, reste cet immense gloubi-boulga qu'est l'accusation de «association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste». C'est d'ailleurs le seul chef d'accusation qui pèse sur la plupart des inculpés dont moi-même.

Ce chef d'inculpation repose sur un faisceau d'informations et d'hypothèses disparates, réunies par les services de renseignement, mais que seule une prose policière pour le moins imaginative permet d'articuler entre elles d'une manière aussi unilatérale. Les liens d'amitié, politiques chacun à leur manière, deviennent sans l'ombre d'un doute des affiliations organisationnelles voire hiérarchiques. On fait d'une série de rencontres, de la participation de quelques uns à des manifestations, de la présence de certains autres relevée au cours des mouvements sociaux qui ont émaillé les dernières années, les présages de la raison d'être strictement 'politique' (au sens le plus classique et plat du terme) d'un «groupe» identifiable et isolable comme «cellule» (cancéreuse ?). Cela est une contre vérité absolue et détermine un certain nombre de contre-sens vis à vis de ce dont nous avons été diversement porteurs au fil des années. Le délit «d'association» permet d'englober d'un seul coup l'entièreté de l'existence des personnes visées et tout peut y devenir un élément à charge : lectures, langues parlées, savoir-faire, relations à l'étranger, mobilité, absence de téléphone portable, rupture avec son 'plan de carrière' où avec son extraction sociale, vie amoureuse et j'en passe.

L'utilisation de ces outils «antiterroristes» n'est finalement rien d'autre que l'indice de l'agressivité propre à tout pouvoir qui se sait de toutes parts menacé. Il ne s'agit pas tant de s'en indigner. Il s'agit en tout cas de ne pas, ou plus, être dupe de cette opération de police politique. Elle n'est que la tentative, des tenants du pouvoir, de communiquer au «corps social» leur propre paranoïa, qui, elle, n'est peut être pas totalement sans fondement. On parle beaucoup autour de cette affaire de l'essai intitulé «L'insurrection qui vient» et tout le monde y va de son hypothèse pour dire QUI est derrière cette signature qu'est le «comité invisible».

Cette question n'est intéressante que d'un point de vue strictement policier. Le choix éditorial d'anonymat qui a été fait doit être entendu, à mon avis, non comme une particulière paranoïa des auteurs (même si elle se trouverait aujourd'hui cent fois justifiée) mais par l'attachement à une parole essentiellement collective. Non pas la parole d'un collectif d'auteurs qu'on pourrait dénombrer, mais une parole qui s'est forgée dans les aléas d'un mouvement où la pensée ne saurait plus être attribuée à tel ou tel en tant qu'auteur. Ce livre suscite beaucoup de désaccords, voire de réprobation y compris parmi nous qui avons pourtant fait l'effort de le lire et le comprendre. Il me semble que c'est l'objet même de l'écriture politique : mettre ce qui demande à être débattu sans délai au centre, le rendre incontournable, quitte à être cru et sans nuance. Tous ceux qui, par ailleurs, prétendent savoir QUI est l'auteur de ce livre mentent purement et simplement ou prennent leur hypothèse pour la réalité.

Les «lectures» récentes de ce livre, notamment celle de la police et de quelques criminologues de salon posent à beaucoup la question de la «radicalité». Cette «radicalité» nous est renvoyée à nous comme trait d'identité, voir comme chef d'inculpation qui ne dit pas son nom. Je ne me sens pas particulièrement radical, au sens d'être prêt à accorder les constats, les pensées et les actes (ce que plus personne ne fait malheureusement et depuis longtemps). Par contre la situation est radicale et l'est de plus en plus. Elle détermine des mouvements de radicalisation diffus, qui ne doivent rien à quelque groupuscule que ce soit. Chaque jour dans mon activité d'épicier notamment ou quand je sers au bistrot, ou bien encore quand j'étais en prison, je discute, j'écoute ce qui se dit, se pense, se ressent, et je me sens parfois bien modéré face à la colère qui monte un peu partout. Ce gouvernement a sans doute raison d'avoir peur que la situation sociale lui échappe, mais nous ne servirons pas sa campagne de terreur préventive, car le vent tourne déjà. Il vient de Méditerranée.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, de doutes à lever, de manipulations à déjouer, mais tout ça ne fait que commencer. Ainsi ma position est en phase avec celle des comités de soutien qui fleurissent un peu partout: abandon des charges de «entreprise terroriste» et «d'association de malfaiteurs», libération immédiate de Julien et Yldune et de tous ceux et celles qui sont incarcérés à ce titre, pour commencer...

Viendra le moment où on devra bien nous rendre des comptes pour le préjudice énorme qu'on nous a fait subir, à nous, à Tarnac, mais aussi pour ce qui n'est qu'une provocation supplémentaire à l'encontre de tout ce qui ne se résigne pas au désastre en cours.

Benjamin, épiciers-terroristes.